

assemblées diocésaines ou Petits Etats présidés par l'évêque, d'y voir discuter toutes les questions, tous les intérêts se rattachant à la prospérité du pays¹.

Les évêques du Languedoc pouvaient, à raison même des fonctions temporelles que leur donnait la constitution de la province, multiplier les bienfaits dans leur ville épiscopale et leur diocèse. Dillon, dont nous avons vu le rôle comme président des Etats, avait signalé son passage à l'archevêché de Toulouse par d'éminents services. Aussi son nom y est-il resté populaire. La ville, qui auparavant n'obtenait rien, vit s'opérer une foule de travaux et d'améliorations. Des quais s'élevèrent pour la préserver des inondations de la Garonne, de vastes promenades furent établies. Son initiative et ses lumières préparèrent la voie dans laquelle s'engagea si fastueusement son successeur, Loménie de Brienne. Toulouse a appelé cours Dillon l'une de ses plus belles promenades. Loménie de Brienne continua avec éclat les traditions de son prédécesseur. Toulouse doit à ses soins le canal qui porte aujourd'hui encore le nom de *canal de Brienne*, et qui joint le canal du Midi à la Garonne. Achèvement des quais, places publiques, larges rues, belles avenues, grandes routes, rien n'échappa à l'activité de Brienne. Il protégea de tout son pouvoir les lettres et les arts, fit doter les bibliothèques publiques, établit des chaires, des cabinets de chimie et de physique expérimentale, assura à la ville la propriété de l'observatoire que M. Garipuy avait si heureusement organisé. En même temps il multipliait les maisons d'éducation, en

1. Les états du Languedoc, voulant « perfectionner les chemins et en ouvrir de nouveaux », les avaient divisés en quatre classes, suivant qu'ils étaient à la charge de la province, de la sénéchaussée, du diocèse ou des communes. Au moment de la Révolution, le diocèse de Castres (ROSSIGNOL, *loc. cit.*, p. 135) dépensait plus de 100.000 livres pour ses chemins. En 1705, l'évêque de Castres, Augustin de Maupeou, conçut et réalisa en partie le projet de rendre l'Agout navigable. Le diocèse de Lavaur, en 1758, achète le *semoir* de l'abbé Soumille qui s'adaptait à la charrue du pays, et laissait tomber un à un dans le sillon et à une profondeur égale et suffisante les grains qui, au même instant, étaient recouverts de terre. A l'instigation de l'archevêque d'Albi, on fit venir le frère cordelier Lefèvre pour donner des leçons d'agriculture et montrer l'emploi d'outils perfectionnés. On préconisa l'élevage des bestiaux et les prairies artificielles, les pépinières de chênes, les plantations de mûriers. A Castres, en 1757, on fit acheter en Dauphiné de la graine de vers à soie et on en distribua gratuitement la plus grande partie. Cf. Elie ROSSIGNOL, *op. cit.*

particulier pour les jeunes filles, pour les jeunes gens se destinant au sacerdoce. A Montauban, Mgr de Breteuil mettait de l'égalité et de la justice dans la répartition de l'impôt, faisait sillonner son diocèse par trois grandes routes, dont les ramifications nombreuses portaient partout la circulation. Une manufacture, élevée par ses soins, donnait du travail aux ouvriers et occupait nombre d'enfants que l'oisiveté eût livrés au vice et à la misère¹.

M. de Boisgelin, évêque de Lavaur à trente ans, signale son court passage sur le siège de cette ville par la construction² sur l'Agout d'un pont dont l'architecture hardie allait servir de modèle à des travaux du même genre. Son prédécesseur, M. de Fontanges, suivant l'impulsion donnée autrefois par Sully et Colbert, fait couvrir de mûriers les plaines situées des deux côtés de la rivière; il essaie, dans sa ville épiscopale, d'une fabrication de soie au moyen des procédés mécaniques inventés et mis en œuvre par le célèbre Vaucanson. Fontanges à Lavaur et Barral à Castres personnifient, à cette époque, l'élément civilisateur de la contrée, sur ce versant de la montagne noire. En 1756, M. de Charleval fait établir à Agde une manufacture d'étoffes de soie. Grignan³ et Bezons sont les bienfaiteurs de Carcassonne, grâce au crédit dont ils jouissent aux Etats du Languedoc. La municipalité donne à un boulevard le nom d'*allée de Bezons*, par reconnaissance pour son évêque.

Les prélats les plus apostoliques veillent aux intérêts temporels de leur peuple. M. Emery atteste que Lefranc de Pompignan, alors évêque du Puy, fut très attentif à encourager l'industrie. « L'occupation de la plupart des femmes de son diocèse à fabriquer de la dentelle, dans le loisir des travaux champêtres, est principalement, dit-il,

1. Abbé CAYRE, *op. cit.*, p. 44. — DAUX, *op. cit.*

2. Le pont sur l'Agout fut voté à sa requête par les Etats du Languedoc. Projeté en 1768, ce pont ne fut adjugé qu'en 1773 à Jean Chauvet, pour le prix de 340.000 livres. M. de Fontanges avait poussé vigoureusement à la canalisation de la rigole. ROSSIGNOL, *op. cit.*

3. Cf. sur les bienfaits dont M. de Grignan combla Carcassonne, L. CHARPENTIER, *op. cit.*, p. 42-60, 119, 217-220. « L'état de mon diocèse est si pitoyable, écrivait Grignan dans une circonstance, que je manquerais à ce que je dois à mon peuple, si je ne lui prêtai mon secours pour implorer en sa faveur la charité et la justice du roi. »

l'ouvrage de son zèle et de ses soins. » M. de Fumel, évêque de Lodève durant les quarante années qui précèdent la Révolution, use de son crédit aux Etats de la province pour rendre d'immenses services à son diocèse. La ville, avec ses murs ornés de tourelles et de créneaux, dominés par la cathédrale, véritable forteresse, et par le château de Montbrun dont la tour portant l'oriflamme semblait menacer le ciel, ressemblait encore à une cité du moyen âge. Le prélat, comprenant les nécessités des temps nouveaux, ouvre Lodève au commerce et aux arts. Sur l'emplacement des vieux murs il trace de larges artères qui ont formé les boulevards ; à travers le cloître à demi ruiné de l'abbaye de Saint-Sauveur, il fait percer la belle avenue qui descend de la cathédrale à l'hôpital actuel. Enfin, il fait passer de belles routes là où auparavant les transactions s'opéraient péniblement à dos de mulet¹.

C'était un bonheur pour les villes d'être le siège d'un évêché. Alais n'est pas moins redevable que Lodève à ses évêques du XVIII^e siècle, les d'Avejan, les Beauteville, les Balore, les Bausset. M. de Boisgelin pouvait écrire au sujet d'Alais en 1785 : Le palais épiscopal, « et cette ville et le pays même, semblent avoir été créés par un seul homme, un homme d'esprit, aimable, qui avait mis tous ses talents à faire des choses utiles et de bon goût. C'était M. d'Avejan, évêque d'Alais. Sa mémoire est encore adorée, et ses successeurs jouissent de ce qu'il a fait² ». Ceux-ci s'inspirent de son exemple. Le dernier évêque, M. de Bausset, obtient du roi une belle école pour la marine, recherche avec les principaux habitants du pays les moyens de porter l'aisance et la civilisation dans les montagnes, use enfin de toute son influence aux Etats pour accroître la prospérité de son diocèse. Son prédécesseur, M. de Balore, avait achevé la cathédrale, élevé des fontaines publiques, construit le *quai des États*, protégé la ville contre le Gardon et favorisé d'autres améliorations urbaines. Déjà, M. de Beauteville avait tant fait pour ce pays qu'il reçut

1. FISQUET et ELISÉE NAZAIRE, *Eloge de Mgr de Fumel*, 1890.
2. Lettre inédite de M. DE BOISGELIN, 23 février 1785.

de la municipalité cet éloge funèbre : « C'est aux soins de M. de Beauteville, dit le premier magistrat de la cité, que vous devez ces belles routes ouvertes depuis vingt années qui, joignant aux pays circonvoisins un pays que la nature semblait en avoir absolument séparé, nous ont fait cesser d'être, pour ainsi dire, étrangers au reste de la province, qui ont assuré et facilité l'exportation des fruits de nos labeurs et de notre industrie, et l'importation des denrées de première nécessité que nos terres ingrates nous refusent, et qui enfin nous ont fait voir les voitures rouler dans les lieux où le cavalier le plus hardi ne passait autrefois qu'en tremblant¹. »

Qui n'eût béni une activité et une autorité s'exerçant par de tels bienfaits. Dans ces diocèses du Languedoc, bien que l'usage, l'organisation financière du pays, consacrent presque partout la prépondérance de l'évêque, il est cependant des contrées où le prélat doit s'appuyer pour agir moins sur sa situation légale que sur son ascendant moral. Tandis qu'à Mende l'évêque est en quelque sorte tout-puissant, nous voyons, à Viviers, Mgr de Ville-neuve s'imposer par la force de la volonté, par la supériorité de ses lumières, plus que par ses droits constitutionnels. Un historien local nous le montre connaissant parfaitement bien les intérêts du pays et « les soutenant avec énergie, dominant sur tous les ordres séculiers de son diocèse. Il avait très peu d'autorité temporelle, mais en somme il en avait plus que s'il en avait été revêtu. *Il commanda toujours dans les États du Vivarais*² ».

III

A l'est et à l'ouest du Languedoc, d'autres pays d'États occupent l'activité et exercent les talents de l'épiscopat. En Provence, Mgr de Boisgelin, archevêque d'Aix, préside depuis près de vingt ans, assisté de deux évêques,

1. ELISÉE NAZAIRE, *Eloge de Mgr de Fumel*, 1890. — *Recherches historiques sur la ville d'Alais*, 1860, in-8, p. 50 et suiv. — *Notice sur le cardinal de Bausset* par l'abbé de MONTESQUIOU.

2. *Histoire* manuscrite des évêques de Viviers par SOULAVIE.

l'assemblée générale des six cent quatre-vingts *communautés* de la province, qui se réunissent dans la petite ville de Lambesc. Sa supériorité, sa souplesse insinuante et caressante, font accepter sa direction par cette *nation provençale* si vive, si irritable, si défiante de l'autorité. Il parvient à inspirer confiance et à exciter entre les communautés une émulation salubre pour le bien public, à imprimer enfin une impulsion vigoureuse à l'administration jusqu'alors un peu languissante de cette province. Une grande œuvre, le canal Boisgelin et les superbes routes qui sillonnent aujourd'hui la Provence, furent le résultat de cette impulsion. Il fonda une société d'agriculture, s'occupa des reboisements, créa un corps spécial d'ingénieurs des ponts et chaussées pour la Provence. L'habileté, les talents déployés dans ce pays par M. de Boisgelin, avaient porté au loin sa réputation. On associait son nom à celui de Dillon, bien que le président des États du Languedoc opérât avec plus d'éclat et sur un plus grand théâtre. En 1778, M. de Roquelaure, évêque de Senlis, recevant Boisgelin à l'Académie française, lui parlait en ces termes de son rôle en Provence : « Le public et l'Académie, Monsieur, rendent justice à vos talents et à vos connaissances dans les matières d'administration. Élevé sur un des plus beaux sièges de France, et placé à la tête des États d'une grande province, vous avez prouvé par votre conduite, que vous possédez l'art de manier les esprits et de concilier heureusement les intérêts des peuples avec ceux des souverains. » C'est que « la douce persuasion, dit François de Neufchâteau, avait mis son miel sur ses lèvres.....Un homme de plus change tout. Il y parut à l'arrivée de l'archevêque d'Aix.....Par son impulsion la Provence semble renaître. Dans un pays où l'on peut dire qu'on n'aimait pas l'autorité, le caractère personnel de M. l'archevêque d'Aix fit un miracle continu¹. » Le rôle de M. de Boisgelin va grandir avec les

1. Discours de François de NEUFCHATEAU à l'Académie, 30 avril 1804. — La correspondance inédite de M. de BOISGELIN redit à chaque page sa sollicitude pour la Provence. 13 décembre 1786 : « J'écris aujourd'hui une lettre à M. de Calonne que je voudrais qu'il pût lire lui-même » en vue de « plantations d'oliviers et de dessèchements... Je lui demande pour

circonstances. Les approches de la Révolution, la crise terrible qui éclatera dans cette contrée donneront à la présidence de l'archevêque d'Aix un éclat mêlé de gloire.

Pendant que le métropolitain d'Aix exerce ainsi son influence sur toute la Provence, chaque évêque de la province travaille au bien de son diocèse. A Fréjus, le dernier évêque sous l'ancien régime, M. de Bausset de Roquefort, parvient à éteindre un foyer d'infection qui décimait la population, en faisant dessécher les marais formés par l'abandon du port que les Romains y avaient construit¹. Pendant ce temps, l'évêque de Sisteron, Suffren de Saint-Tropez, est attelé à une entreprise autrement importante et difficile. Il s'agit de creuser un canal d'irrigation qui change une plaine stérile en une campagne couverte de prairies et de jardins. Les eaux, qui trop souvent y ont porté la dévastation, vont y répandre l'abondance. Armé d'une volonté de fer, usant de son autorité et de son crédit, dédaignant les clameurs, les injures d'une population aveugle, l'évêque de Sisteron surmonte tous les obstacles. « Les pères me maudissent, dit-il, les enfants me béniront. » De fait, aujourd'hui encore Sisteron bénit son bienfaiteur. En 1824, la ville a élevé un obélisque chargé d'inscriptions en l'honneur de Saint-Tropez et de ses collaborateurs dans la construction du canal. Son portrait est placé en évidence à la mairie, et le nom de Saint-Tropez donné au canal est une preuve de la persévérante gratitude des habitants. L'évêque de Sisteron méditait d'autres grands travaux, et il ne

ces deux objets un très faible encouragement. Nous nous enrichirons par les oliviers. » — Lettre du 26 janvier 1783 : « Je n'ai pas un moment à moi, je ne sais pas comment je puis faire tout ce que je fais dans une journée. Je demande seulement que ma santé puisse y résister. Je vois qu'elle se soutient dans tous les moments d'action. Mon corps se fait quelquefois à mon âme, et cela est fort heureux, car elle est une hôtesse tourmentante. » M. de Boisgelin, à la tête des États de Provence, comme Dillon à la tête des États du Languedoc, savait vouloir. Dans une lettre du 23 mai 1776, il fait l'éloge du marquis de Rochechouart, gouverneur de la Provence, qu'il venait de perdre. « Vous savez, dit-il, combien je l'aimais... Comprenez à quel point je dois le regretter pour la Provence. On me donnera peut-être à sa place un homme à prétentions. Je n'aime point les discussions; mais quand une fois elles sont commencées sans moi et malgré moi, j'avoue qu'il m'est impossible de ne les poursuivre avec ardeur... Je suis incapable de craindre et de complaire. » Lettres inédites de Mgr de BOISGELIN.

1. AUBENAS, *Histoire de Fréjus*, 1881, in-8, p. 332. — *Journal l'Ami de la religion*, 1814, p. 254-255.

tint pas à lui que la belle route reliant aujourd'hui Manosque, Forcalquier et Sisteron, ne fût exécutée sous son pontificat; aussi a-t-on dit de ce prélat qu'il fut le Turgot de son diocèse.

Si nous nous transportons à l'ouest du Languedoc, toujours dans le midi de la France, nous voyons encore les évêques à la tête des Etats de Foix, de Bigorre et de Béarn. Le dernier évêque de Pamiers avant la Révolution, Agout de Bonneval, venait d'arriver dans son diocèse, l'esprit plein de projets d'améliorations et de plans de travaux publics, avec une connaissance approfondie de toutes les théories des économistes. Il put donner libre cours à ses idées comme président-né des Etats de Foix. Ses discours sur les routes à tracer dans les Pyrénées, sur les prairies artificielles, sur la création des manufactures, des filatures, remplissent les procès verbaux de la session de janvier 1788. Toutes ses propositions furent votées avec enthousiasme¹.

Les Etats de Bigorre étaient présidés par l'évêque de Tarbes, ceux de Béarn par l'évêque de Lescar et, à son défaut, par l'évêque d'Oloron². L'évêque de Lescar, pré-

1. Il inaugura la première séance des Etats de Foix, qu'il présida le 21 janvier 1788, en sa qualité de président-né, par un discours où il exposait les améliorations à introduire dans la contrée. C'était d'abord, comme complément des routes nombreuses dont les Etats provinciaux l'avaient sillonnée depuis un demi-siècle, l'ouverture d'un chemin vers l'Espagne par l'Hospitalet, qui ferait du pays de Foix le point de jonction des deux royaumes; puis l'extension des prairies artificielles, si utiles dans un pays où le commerce des bestiaux est une des principales ressources, et surtout la création de manufactures, de filatures. Elles devaient occuper les habitants des montagnes, auxquels il ne restait guère d'autre moyen d'existence que la dévastation des forêts en train de disparaître chaque jour, et qui allaient être bientôt privés, par l'établissement même des routes de montagne, de leur principale industrie, le transport des marchandises à dos de mulet. Le lendemain, l'évêque lut un mémoire sur l'établissement des routes dans la province et la comptabilité des travaux. Ces projets étaient admirablement conçus. Ils proposaient un nouveau mode d'empierrement, préconisé par Trudaine, supérieur à celui qu'on emploie aujourd'hui même. Un lit de trois pouces de pierre vive cassée au marteau, sans sable ni gravier, devait reposer sur une couche de neuf pouces de grosses pierres posées de champ, sans vides. Cf. de LABONDÈS, *Annales de Pamiers*, t. II, p. 418-419.

2. Le Labourd, qui correspond aujourd'hui à l'arrondissement de Bayonne, la Navarre et la Soule, qui se partagent l'arrondissement de Mauléon, avaient aussi leurs Etats particuliers. Les archives de Pau conservent en huit volumes in-folio les délibérations des Etats de Navarre de 1606 à 1789. — M. de Cugnac, évêque de Lectoure, présida l'assemblée de l'élection de Lomagne, qui se tint dans son palais épiscopal, du 25 août au 15 novembre 1787, et du 20 octobre au 2 novembre 1788. L'évêque de Dax présidait les Etats de Basse-Navarre quand ils se tenaient dans son diocèse.

sident perpétuel et premier baron des Etats de Béarn, était, avant la Révolution, M. de Noé. Les Etats de Béarn avaient cette particularité unique en France d'être, comme en Angleterre, composés de deux chambres, l'une appelée le grand corps, formée de la noblesse et du clergé, l'autre du tiers état. M. de Noé, dans un discours admiré, fit connaître cette constitution à Louis XVI, lors de son avènement au trône. Il fit mieux: durant près de trente ans, il dirigea les délibérations et veilla aux intérêts du Béarn avec une sagesse et un dévouement qui assurent à sa mémoire un impérissable souvenir¹. Ne quittons pas cette partie de la France sans rappeler encore quelques bienfaits administratifs des évêques. Bayonne doit à M. de la Ferronnays l'avenue de Mousserole, où il fit planter les beaux arbres qu'on y voit encore; Bazas doit à Edme Mongin le pont de Saint-Martin; Lombez, à Guillaume de Maupeou le pont qui joint les deux rives de la Save et la belle avenue qui conduit à Samatan.

Si du Midi nous remontons vers l'Ouest, la Bretagne nous présente ses Etats où figurent, dans l'ordre du clergé, les neuf évêques de la province. Bien qu'ils soient formés de trois chambres et qu'on y vote par ordre, l'évêque de Rennes, président, a plus d'une fois l'occasion d'exercer sa diplomatie et son influence pacificatrice dans ces réunions tumultueuses, où le droit de vote accordé aux treize cents nobles de la province fit souvent comparer leur assemblée aux diètes de la Pologne. L'avant-dernier évêque de Rennes, M. des Nos, se fatigua de cette res-

1. « Il fallait voir M. de Noé à la tête de ce conseil vraiment national, tantôt calmant par sa modération les cœurs aigris, tantôt ramenant par sa sagesse les esprits égarés, constant ami de l'ordre et de la justice, intrépide défenseur des droits de tous, toujours le premier chargé d'aller dénoncer au trône les abus du pouvoir, soutenant les réclamations du peuple avec une éloquence égale à son courage, triomphant presque toujours et venant d'un front modeste recueillir les bénédictions de ses concitoyens... Dans cette contrée privilégiée, jamais l'aspect hideux de la misère ne contristait les regards; partout régnait l'aisance, partout souriait la joie... Telle était la prospérité dont le peuple jouissait dans ces climats aimés des cieux, que le vertueux évêque de Lescar se plaignait de ce que la bienfaisance n'y trouvait pas assez à faire. » Cf. *Œuvres de Mgr de Noé*, publiées par AUGIS, préface, xv, xvi. — Le conventionnel Barrère de VIEUZAC a fait, dans ses *Mémoires*, un grand éloge de la constitution des Etats du Béarn.

ponsabilité et échangea son siège contre celui de Verdun. Son successeur, Bateau de Girac, fut plus persévérant et dirigea les Etats pendant les vingt années qui précédèrent la Révolution. Les abbayes dont on l'avait gratifié lui permettaient de représenter. Il ne réussit pas à contenter tout le monde et ne fut point épargné par les pamphlets¹. Son collègue dans l'épiscopat, le président même des Etats de Provence, M. de Boisgelin, se montra dans sa correspondance assez sévère pour M. de Girac² qui ne paraît pas avoir déployé dans ses fonctions la souplesse de l'archevêque d'Aix. Boisgelin pousse son frère au gouvernement de la Bretagne. Au besoin, il accepterait d'y être envoyé lui-même comme commissaire du roi pour les prochains Etats. Comme on parle à ce sujet de nommer le comte de Talleyrand qui s'associerait son fils, l'abbé de Périgord (Talleyrand), Boisgelin écrit : « Je vous réponds que l'abbé de Périgord a tout l'esprit qu'il faut pour faire autant de sottises que son père fera de bêtises³ ».

Au Nord, le clergé prenait part aux Etats de Flandre qui se tenaient à Lille, à ceux d'Artois et à ceux du Cambrésis. Ces derniers se réunissaient sous la présidence de l'archevêque de Cambrai. Aux Etats d'Artois entraient l'évêque de Saint-Omer et l'évêque d'Arras, président. Celui-ci fut, pendant les vingt années qui précédèrent la

1. *Mémoires de BACHAUMONT*, 24 et 25 nov., 7 déc. 1784.

2. « Les ennemis de l'évêque de Rennes (Girac) sont la moitié de Rennes et toute la province, et forment les Etats. La position de l'évêque est fâcheuse. Il avait été chef de parti contre M. d'Aiguillon. Il avait alors toute la province pour lui. Il pouvait la conserver; mais les circonstances changent et le caractère reste. Il n'a pas cessé d'avoir l'esprit de parti quand M. d'Aiguillon n'y était plus pour rien, et les partis se sont tournés contre lui. Il ne peut compter à présent plus de 25 à 30 voix pour lui dans l'ordre de la noblesse. Il n'a pas la confiance du tiers, il partage celle de l'Eglise. S'il est pour le ministre, tout le monde est contre et les affaires ne finissent plus. Si l'évêque doit s'élever contre les demandes du roi, on pourrait répondre du succès. Voilà la véritable raison de l'absurde opiniâtreté des Etats en 1782. Ils rejetaient toutes les demandes du roi pour rejeter l'avis de l'évêque. » Lettre inédite de M. de BOISGELIN.

3. Mgr de Boisgelin, après avoir parlé de son frère, dit : « Si l'on croyait que moi-même je puisse y être utile et qu'on ne veuille pas absolument nommer mon frère, on peut me faire premier commissaire du roi pour les Etats prochains. Je ne crois pas qu'aucun ministre puisse penser que je n'ai point de mesure et de sagesse; et, quand les Etats seront finis, on nommerait un commandant. » Autre lettre relative à la Bretagne. « Cela me rappelle, écrit Boisgelin, le mot de la duchesse de Rohan : M. de Rohan est assez grand seigneur pour se passer d'esprit. Le malheur est que les affaires d'Etat, qui sont apparemment un peu bourgeoises, ne peuvent s'en passer. » Lettres inédites de Boisgelin, 29 et 30 décembre 1783.

Révolution, le brillant M. de Conzié. Sous son administration, l'Artois passa pour une des provinces les plus heureuses et les mieux administrées du royaume. « Les impôts y étaient assis avec intelligence, levés avec douceur, également répartis. » Tel était le bien-être de la contrée que beaucoup de bailliages demandaient, à la veille de la Révolution, des Etats comme en Artois¹. Nommons enfin les Etats de Bourgogne présidés par l'évêque d'Autun, et auxquels assistaient les évêques de Dijon, de Châlons, de Mâcon et d'Auxerre². L'évêque d'Autun fut, jusqu'en 1788, M. de Marbeuf, également chargé de la feuille des bénéfices. Marbeuf, comme élu du clergé de la province de Bourgogne, prit une grande part à l'administration des Etats. Il fit réparer les routes qui traversaient le diocèse d'Auxerre, en ouvrit de nouvelles, vivifiant ainsi des contrées depuis longtemps négligées et où le commerce languissait faute de débouchés.

1. DERAMECOURT, *op. cit.* p. 9. — Duc de Lévis, *Souvenirs et portraits*.

2. Les anciens comtés de Mâcon et de Charolles avaient, en outre, des Etats secondaires chargés de répartir les impôts votés en assemblée générale. Les Etats du Mâconnais étaient présidés par l'évêque. Les trois pays de Bresse, de Bugey et de Gex, avaient des Etats particuliers. Citons encore les Etats du comtat Venaissin présidés par l'évêque de Carpentras.